



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE CORREZE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Le 01 Décembre 2012 à 18H30 à la mairie de Corrèze



Compte-rendu de séance

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



L'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA « La Gaule Corrèzienne » s'est tenue le **01 Décembre 2012 à 18H30** à la mairie de Corrèze.

- *Etaient présents :*

M. BRUGNEAUX Christian, président de l'AAPPMA
M. DRUBIGNY Patrick, trésorier de l'AAPPMA
M. ALTIERI Guillaume, M. CHABRERIE Bernard, M. DIAZ Diego, Mme FERREIRA DE ALMEIDA Sylvie, M. PETITJEAN Stéphane, membres de l'AAPPMA

M. LAURENT Roland, président de l'AAPPMA de Saint-Yrieix le Déjalat

- *Etaient excusés :*

M. VISCA Jérémy, secrétaire de l'association, donne pouvoir à M. Drubigny, trésorier de l'association
MM. BRIN, PETITJEAN J.C., PETITJEAN F., THEVENET, VILLA, MILLET, MICHEL
tous membres de l'AAPPMA.

Le président Brugneaux accueille et remercie tous les participants à l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral du président et compte-rendu d'activités
 - Bilan financier 2012
 - Projet de fusion avec Saint-Yrieix
 - Démission du CA
- Questions diverses reçues par courrier ou mail
- Question diverses des membres présents

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Rapport moral et compte-rendu d'activités

Le président présente les activités de l'association en 2012.

Adhésions et réseau de vente de cartes

Le nombre de cartes vendues a progressé (+ 7 cartes adultes) et confirme l'embellie entrevue ces dernières années. Toutes les catégories de cartes augmentent. Le **nombre total de membres statutaires** (majeur+femme+mineurs) de l'association est de **98** en 2012.

Type de carte	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Carte majeur	145	132	113	111	80	84	75	73	87	84	60	76	81
Carte découverte femme	*	*	*	*	*	*	*	*	0	3	2	4	6
Carte mineur (12-18 ans)	**	**	**	**	**	**	10	16	22	7	9	7	11
Carte découverte (-12 ans)	**	**	**	**	**	**	15	16	23	21	18	34	37
Carte vacances	25	23	32	8	17	5	14	10	8	10	7	7	13
Carte journalière	0	0	0	0	0	0	0	0	11	5	21	13	25
Timbre halieutique	66	33	30	27	19	24	19	25	21	20	18	27	38
Total cartes	170	155	145	119	97	89	114	115	151	130	117	141	211
Total statutaire	145	132	113	111	80	84	85	89	109	94	71	87	98

Depuis le 01/01/2011, notre AAPPMA a mis en place **la vente des cartes par correspondance** par le biais d'Internet. Deux cartes à 85 € ont été vendus par ce biais.

Malgré la forte augmentation du coût de la **carte vacances**, notre AAPPMA **stabilise les ventes**.

Nous nous réjouissons de l'**augmentation régulière du nombre de cartes découverte** (-12 ans) vendues depuis 2007.

Comme tous les ans depuis six ans, l'AAPPMA réalise et mets à jour son **fichier des membres**.

Enfin, notre AAPPMA informe ses membres qu'ils peuvent trouver leur carte de pêche chez un **nouveau dépositaire** au magasin Vival à Saint-Priest de Gimel. Nous en profitons pour remercier l'ensemble de nos dépositaires, sans qui nous n'existerions plus.

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Site Internet de l'AAPPMA

Depuis Janvier 2010, l'AAPPMA s'est dotée d'un site Internet.

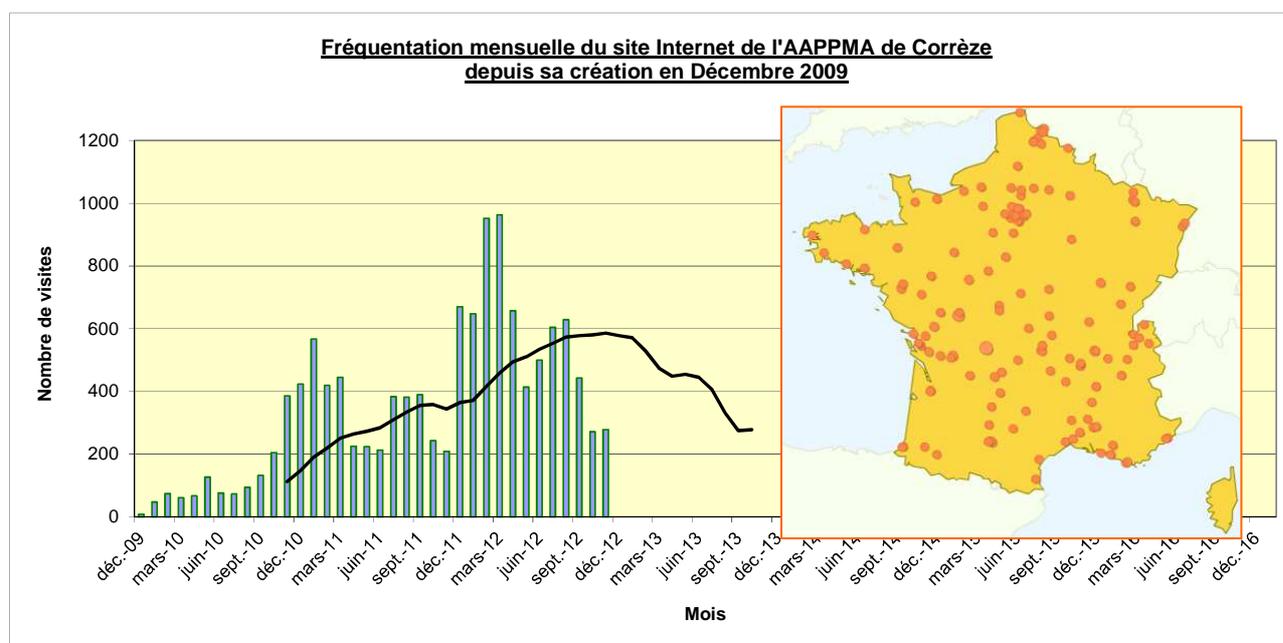
La fréquentation continue d'augmenter. Le nombre de pages vues quant à lui explose ce qui traduit que **le contenu est très apprécié des visiteurs.**

Voici la synthèse de l'évolution de la fréquentation du site :

	Visites	Nombre de pages vues
2010	1765	7686
2011	4369	20819
2012	6359 *	24883 *

* données au 01/12/12

Notre **référencement** dans les moteurs de recherche est **très bon** notamment sur les requêtes clés ("gaule + corrèzienne", "pêche+corrèze" ; "aappma + corrèze" ; "pêche + Monédières" ; "truite + corrèze").



Ce site est vraiment un **vecteur touristique** pour notre territoire car les visiteurs du site proviennent de la France entière (voir carte) voir même de l'étranger (38 pays) qui représente 5 % des visites.

Création du bulletin de l'AAPPMA : "Pêche en Monédières"

Notre AAPPMA a lancé en 2012 le **troisième numéro du bulletin d'actualités de notre association** (format A3 plié en deux) et de la pêche sur notre territoire, intitulé "**Pêche en Monédières**". Celui-ci est distribué à tous les membres. Il est disponible sur Internet ou par papier.

Nous remercions le membre de l'AAPPMA pour l'impression gracieuse de 250 exemplaires papier.

Tous les articles ou billets d'humeur sont les bienvenus pour le n°4 en 2013.

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Bilan de la garderie

Le dossier déposé en préfecture pour assermenter M. Altieri Guillaume a été refusé au motif qu'il faisait partie du conseil d'administration de l'association (disposition prévue au code de procédure pénale). Diego Diaz, membre de l'association, tient à se présenter de manière « professionnelle ». Affecté depuis un an et demi à la Brigade de gendarmerie de Corrèze, son métier de Gendarme lui confère également la fonction de « police de pêche » sur tout le département. Cependant, sa zone de contrôle est concentrée sur le territoire de notre association. Le bilan de la saison de contrôle est très positif : sur une vingtaine de pêcheurs contrôlés, seul l'un d'entre eux a été verbalisé pour défaut de carte de pêche. La réglementation est donc connue et respectée.

Les gardes de la Fédération passent également régulièrement sur le territoire.

Suivi piscicole

Une pêche électrique a été réalisée en 2012, le 15 Septembre sur la Corrèze au pont de la Chapelle à Corrèze. Le compte-rendu n'est encore pas disponible, mais il s'avère que les données sont très faibles tant en densité (nombre de truite) qu'en biomasse (poids des truites). Par contre, on atteint des taux record d'écrevisses de Californie avec quasiment 900 kg/ha de biomasse !

Suivi thermique

Les trois **sondes thermiques**, propriété de l'AAPPMA de Corrèze, enregistrent encore sur la Douyge à Saint-Augustin, sur la Montane à Sarran et sur la Corrèze à Corrèze. Pour le moment, aucune analyse des données n'a été réalisée.

Repeuplement

La principale action a été le **déversement de saumons de fontaine portions** après l'ouverture sur la Corrèze à Neupont et sur la Montane à Vitrac pour 40 kg environ.

70 ans de l'association

A l'occasion de ses 70 ans, notre association a organisé une manifestation le 15/09 dernier à Corrèze au niveau du Conseil Municipal. Cette journée a été une réussite grâce au temps clément tout d'abord mais aussi grâce à l'investissement de tous les bénévoles. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que tous les partenaires : la commune de Corrèze, la pisciculture Lajoie, l'atelier du Cache Noisettes, la Maison de l'Eau et de la pêche de la Corrèze, la Fédération de Pêche de la Corrèze, la magasin Aurélien Pêche à Tulle.

Plus de 250 personnes ont assistés à notre manifestation et ont profité des expositions de matériel ancien, du simulateur pêche, des animations écrevisses etc.

Enfin, un pot de l'amitié a conclu cette journée où nous avons réussi à réunir l'ensemble des anciens présidents de l'AAPPMA qui après leur avoir remis une canne personnalisée réalisée par Guillaume, ont souligné la réussite de cette journée qui a permis de faire le lien entre le passé et tous les bénévoles qui se sont succédés à la tête de l'association et l'avenir avec le projet de fusion.

Pollution

Une pollution chimique a été constatée sur la Montane dans la commune d'Eyrein, cet été ; un constat de gendarmerie a été dressé. Le dossier est en cours d'instruction et les résultats nous seront communiqués à la fin de l'enquête.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

La Gaule Corrèzienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Bilan financier

M. Drubigny, trésorier de l'association, présente l'état des comptes au 31/12/2012. La situation financière de l'association est saine. **L'exercice 2012 se termine sur un léger déficit de --3746.6 €.**

Avec **10 000 € d'excédent de trésorerie** soit dix exercices, la situation financière de l'association est particulièrement saine. L'association possède deux comptes à la Banque Postale, ces deux comptes étant non rémunérés, malgré des frais bancaires élevés.

M. Drubigny précise que **les subventions des communes ont augmenté significativement** depuis trois ans, preuve de l'activité de l'association. Nous recevons également l'aide du bassin Corrèze pour atteindre le plafond de 1500 € nécessaire à la bonne gestion de l'association.

Le trésorier précise que les comptes ont été approuvés par les contrôleurs au comptes le 29/11/2012.

Le bilan financier et les comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité.

N.B : le bilan financier détaillé est présenté en annexe à ce document.

Fusion entre les deux AAPPMA

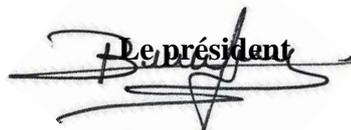
Lors de notre assemblée générale extraordinaire du 29/06/2012, notre association a validé le principe de fusion avec l'AAPPMA voisine de Saint-Yrieix le Déjalat.

Suite à la rencontre de nos deux présidents avec les services de l'Etat et la Fédération, et en complément du protocole de fusion déjà validé, il est nécessaire pour notre AAPPMA :

- que le conseil d'administration démissionne pour dissoudre l'association
- que l'ensemble des fonds soient transférés à la nouvelle AAPPMA "La truite des Monédières"

Questions diverses dans la salle

Nul n'intervenant, la séance est levée à 19H00.


Le président


Le secrétaire
(pouvoir donné au trésorier)

Pièces jointes : bilan financier détaillé 2012

La Gaule Corrézienne

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Mairie - 19800 CORREZE

Courriel : aappma.correze@gmail.com – Site : <http://aappmacorreze.jimdo.com/>



Rapport financier - Année 2012

Avoir de l'association au 31/12/2011 : 13419.10 €

A - Dépenses		B - Recettes		Résultat (B-A)
Cartes de pêche				
Cotisations fédérales	7812.7	Montant total de la vente des cartes de Pêche	6737	
Cotisations bassins	-			
Cotisations CPMA	-	Ristournes / vignettes halieutiques	29.40	
Vignettes halieutiques	-			
TOTAL	7812.7	TOTAL	6766.4	-1046.3
Cartes de pêche Internet				
		Cotisations AAPPMA	486.30	560
Gestion Piscicole				
Alevinage	445.68	➤ Subventions :	-	
Locations étangs, droits de pêche	-	Fédération	-	
Frais de vidange	-			
Travaux piscicoles	-	Mairie Beaumont	50	
		Mairie Corrèze	211	
		Mairie Orliac de Bar	200	
Frais d'activités (70 ans)	3252.67			
Ecole de Pêche	-	➤ Recettes d'activités :	-	
Frais de garderie	-			
Autres				
TOTAL	3698.27	TOTAL	461	-3237.27
Fonctionnement				
Assurances	105.67	➤ Subventions :		
Frais de déplacements	-	Autres (aide bassin)	592.60	
Frais de personnel:	-			
Réunions (AG...)	303.10			
Frais administratifs	-	➤ Produits financiers :	-	
Frais financiers	83.16			
Autres	50			
TOTAL	541.93	TOTAL	592.60	50.67
TOTAL dépenses	12052.9	Total recettes	8306.3	-3746.6

NOUVEL AVOIR DE L'ASSOCIATION AU 31 décembre 2012 : 9672.5 €

C.C.P. : Comptes bancaires :

Autres placements financiers :

Ces comptes ont été approuvés le 29/11/2012..... par les Contrôleurs aux Comptes de notre AAPPMA, lors de notre Assemblée Générale du 01/12/2012.....

Fait à Corrèze....., le 01/12/2012.....

Le Président

Le Trésorier